



Un médecin peut-il fumer dans son cabinet entre deux clients ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 2 février 2012

Un médecin peut-il fumer dans son cabinet entre deux clients (sous le prétexte qu'il fait ce qu'il veut dans son cabinet) ?

Réponse :

Le cabinet du médecin est un lieu fermé et couvert accessible au public. Il peut donc y installer un fumoir qui réponde aux normes contenues dans les [articles R.3511-3 et suivants du code de la santé publique](#), mais il ne peut, en aucun cas s'arroger le droit de contrevenir à la loi.

Si un patient estime qu'il est ainsi porté atteinte à sa santé, il peut déposer une plainte auprès du [conseil de l'ordre des médecins](#).